

# GRILLE TARIFAIRE

## POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS D'AVRIL 2024

### DE LA COMMUNE D'HERICOURT EN CAUX

	QUOTIENT FAMILIAL DE LA CAF		TARIF A COMPTER DU 1er JUILLET 2023 (jusqu'au 30 juin 2024)
QF1	Inférieur ou égal à 749€  « Commune »	Journée	9,60€
		Après-midi (13h30-17h30)	4,10€
		Forfait 10 ½ journées	42,90€
QF2	Entre 750 et 999€  « Commune »	Journée	10,60€
		Après-midi (13h30-17h30)	4,60€
		Forfait 10 ½ journées	48€
QF3	Supérieur ou égal à 1000€  « commune »	Journée	11,60€
		Après-midi (13h30-17h30)	5,10€
		Forfait 10 ½ journées	52,55€
QF4	Inférieur ou égal à 749€  « Hors commune »	Journée	12,10€
		Après-midi (13h30-17h30)	4,60€
		Forfait 10 ½ journées	54,90€
QF5	Entre 750 et 999€  « Hors commune »	Journée	13,15€
		Après-midi (13h30-17h30)	5,10€
		Forfait 10 ½ journées	59,70€
QF6	Supérieur ou égal à 1000€  « Hors commune »	Journée	14,20€
		Après-midi (13h30-17h30)	5,60€
		Forfait 10 ½ journées	64,50€

***Le tarif à la journée comprend l'ensemble des activités, la restauration et le goûter***

- « Commune » = famille résidant à Héricourt ou à Rocquefort
- « Hors commune » = famille ne résidant ni à Héricourt ni à Rocquefort.
- Famille non bénéficiaire de la CAF ou ne souhaitant pas communiquer son QF = application du QF 3 pour les familles « commune » et du QF 6 pour les familles « hors commune ».
- **Le tarif 5 jours** sera applicable sur **5 journées consécutives, soit 1 semaine**, à condition qu'il n'y ai pas de désistement dans la semaine  
***Il est donc important de bien préciser avec l'autorisation parentale si vous êtes allocataire de la CAF ou affilié à la MSA.***

**Paiements** : Sont acceptés les « Bons Temps Libre », Chèques Vacances, CE (à fournir au plus tard au début de la session). **La facture sera envoyée directement aux familles par le Trésor Public.**

**Attention!** Le trésor Public n'établit plus de factures inférieures à 15€, ***une régularisation sera faite à la prochaine session ou en fin d'année civile.***